33e ANNEE N° 2598 PARAIT LE SAMEDI 4 FÉVRIER 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TARIFS D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 0,50

Commerciales (la ligne) 0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre

LETTRE DE PARIS

La Réforme Administrative

Lors de l'examen du dernier budget, les Chambres pour satisfaire, au désir d'économie du pays, ont posé le principe de la suppression de cinquante mille fonctionnaires. Mais, comme elles se sont bien gardées d'indiquer ou devaient être faites ces coupes sombres il est bien probable que la résolution prise n'aura pour effet, que de provoquer le congédiement de quelque auxiliaires désignés au petit bonheur.

C'est qu'il ne suffit pas en vérité de décider la suppression de fonctionnaires pour que les fonctions inutiles disparaissent et que soit simplifiée l'inextricable paperasserie que nous devons à notre bureaucratie compliquée. Nous ne verrons faites les économies nécessaires sans préjudice pour la bonne marche des services publics qu'au jour ou sera réalisée la grande réforme administrative qui s'impose dans la France d'après-guerre.

D'ores et déjà divers projets et propositions sont déposés dans ce sens et certains d'entre eux méritent de retenir l'attention. Il est bon pourtant que soient indiqués les deux principes essentiels sur lesquels doit être basée une réforme appelée à constituer une véritable révolution pacifique.

Il faut d'abord que la responsabilité des fonctionnaires soit rendue effective et que la détermination de leurs émoluments soit établie d'après les résultats de leur travail.

Il faut ensuite qu'il soit procédé à une vaste décentralisation par l'organisation de grandes régions, recevant certaines des attributions actuelles du Département et de l'Etat, en maintenant intégralement l'unité douanière, législative et morale du territoire français.

Ceci dit reste un troisième point sur lequel doit être attirée l'attention de nos législateurs : il faut que la réforme soit rapidement discutée et adoptée car rien de définitif ne sera possible dans ce pays tant que nous ne serons pas dotés d'une organisation administrative régionale capable de servir de cadre aux réalisations dont dépendent la grandeur et la prospérité future de la Patrie.

A. N. O. D.

NOS MISSIONS A L'ÉTRANGER

M. André Honorat, notre sénateur visite en ce momment le Mexique ou il est accueilli partout avec une cordiale sympathie. L'aucien ministre de l'Instruction Publique est depuis longtemps un grand ami des Français du Mexique dont la majorité est originaire des Basses Alpes. Comme député et sénateur de ce département M. Honnorat n'a cessé de rendre les plus signalés services à cette laborieuse et intéressante colonie qui est heureuse aujourd'hui de lui manifester ses sentiments de gratitude.

La presse mexicaine est unanime pour saluer l'ancien ministre de l'Instruction Publique dans des termes particulièrement aimables et hautement flatteurs pour la France. Il ne paraît pas douteux que le voyage de M. Honnorat aura, pour les intérêts français autant que pour les intérêts mexicains, les plus féconds résultats. Déjà l'année dernière le gouvernement avait confié à M. Paul Reynaud une mission aux Etats-Unis. Grâce à ses hautes qualités de tact et de diplomatie, le jeune et distingué député des Basses-Alpes accomplit sa tâche avec la plus heureuse fortune.

Les Bas Alpins ne sauraient être indifférents aux succès diplomatiques de leurs représentants dont le prestige rejaillit sur le département lui même.

Les Belles familles Sisteronnaises

Nous devons à l'obligeance de notre grand confrère *Le Petit Provençal* le plaisir de faire connaitre à nos lecteurs la plus belle famille sisteronnaise dont la mère, Mme Vve Rose Soulet, qui a eu 17 enfants (11 sont encore vivants) vient de recevoir la médaille d'or des familles nombreuses.

La famille Soulet habite actuellemeut Marseille mais elle est toute de vieille souche sisteronnaise et honorablement connue dans Sisteron où elle a conservé de solides amitiés.

(Au centre dans les ovales : M. Léon Soulet (décédé) et Mme R. Soulet et de gauche à droite les filles et fils vivants : Henriette Joseph, Henri, Marie-Jeanne, Marie Louise, Marius-Albert, Pierre-Léon, Eugène, Françoise, Isabelle et Charles.

LE CRÉDIT AGRICOLE

A diverses reprises, nous nous sommes fait l'interprète des doléances des amis du crédit agricole contre certaines complications rencontrées dans la fonctionnement de cette institution. En particulier beaucoup d'agriculteurs estiment excessives les formalités à remplir pour bénéficier d'avances de l'Etat.

Sans exposer ici le détail du fonctionnement du crédit agricole, on sait que cet organisme a été créé en vue de faire des prêts à court terme, à moyen terme et à long terme aux cultivateurs.

L'importance des prêts croît avec la durée prévue pour la catégorie. Elle est très brève pour les prêts à court terme et est généralement de trois à six mois. Elle peut atteindre 25 ans pour les prêts à long terme.

Il ne nous appartient pas de critiquer cette législation. Mais on peut se demander d'abord si cette distinction entre les trois catégories de prêts est justifiée et surtout si la limitation de leur montant, selon leur durée, correspondait réellement à une nécessité.

C'est surtout cette dernière con-

© VILLE DE SISTERON

sidération qui est visée dans les doléances des agriculteurs. Les prêts à court terme sont souvent de 1.000 à 2.000 francs, parfois moins. Pourquoi, disent les interessés, ne pas supprimer toute distinction entre les prêts et quant à leur durée, et quant à leur montant ?...

Pour répondre à leur désiderata, il convient donc d'envisager l'établissement d'une seule catégorie de prêts à un même taux et sans distinction dans leur montant par rapport à leur durée. Ce nivellement est-il justifié ?

Le législateur a eut évidement en vue de favoriser les petits agriculteurs. On ne peut qu'applaudir à cette pensée de réserver les intérêts de la petite culture Mais la pratique a-t-elle montré que ces intérêts puissent être compromis ?

En réalité, il ne le semble pas Au contraire, ce serait les petits agriculteurs et particulièrement les petits éleveurs qui seraient appelés à bénéficier de l'élargissement des conditions de prêts.

Beaucoup de petits éleveurs ont fréquemment besoin de 20 à 30000 fr. pour des achats de bestiaux, que l'organisation actuelle ne leur permet pas d'envisager avec le crédit agricole. Et ces petits agriculteurs entreprenants sont particulièrement intéressants, parce qu'ils exploitent généralement avec leur famille.

En ce qui concerne les garanties à demander pour ces prêts, il est normal qu'elles soient de plus en plus grandes à mesure que croît la durée.

Mais il ne semble pas, que les prêts de courte durée sans limitation d'importance, dans le cadre à prévoir, ne soient pas suffisamment garantis par cette excellente institution qu'est le warrant agricole. Le warrant à d'ailleurs l'avantage de permettre d'aller vite dans l'octroi des prêts, il est une forme de mobilisation de la richesse agricole tant réclamée, Favorisons-le donc ?..

P. D.

Lettre d'Alsace

IX

Emilie.....l'heure du Chocolat et les théories d'Einstein

Il n'y a pas de doute possible. C'est bien à huit heures précises que je me suis installé devant cette table pour revoir quelques notes trop hâtivement griffonnées hier dans le bureau de M. le Directeur de l'Observatoire.

Il est maintenant très exactement neuf heures et cinq. Alors pourquoi ai je si sottement grondé cette pauvre Emilie, la petite bonne Alsacienne qui m'apportait mon déjeuner, d'un air triomphant, que je coupais net par ma brutale intervention ?

Emilie, lui dis-je, vous ne saurez donc jamais ce que parler français veut dire ?

Je vous avais demandé mon déjeuner pour neuf heures. A peine ai-je revu deux de ces misérables feuillets où s'étale une bien méchante écriture que vous voilà déjà avec vos tasses, vos soucoupes, votre air de me dire : « Aujourd'hui, c'est du chocolat ! » Eh ! bien oui, je m'en moque de votre chocolat ! Je me suis promis de travailler une heure, Mademoiselle Emilie, cela fait soixante minutes ou trois mille six cents secondes. Je ne vous reconnais pas le droit même sous l'utile prétexte, de m'apporter un succulent déjeuner de m'empêcher de travailler pendant trois mille six cents secondes. Retournez à votre cuisine et surveillez, non pas le pot au-feu, mais les aiguilles de l'horloge qui, plus obéissantes et plus sages que vous ne venez de l'être, marqueront à neuf heures précises le moment choisi pour mon déjeuner.

Vaines exhortations, vains reproches ! Emilie, tranquillement reste dans l'entrebaillement de la porte, son plateau en main. Va-t-elle s'obstiner et me débiter des excuses que je ne veux même pas écouter ? Serais-je obligé de rééditer, mais avec quel ridicule ! le mot de Colbert à sa visiteuse entêtée : « Je vous en supplie Madame, laissez-moi travailler » A quoi bon ? De la cuisine toute proche j'entends l'horloge qui sonne et Emilie peut enfin ouvrir la bouche pour me dire simplement : « Je savais bien qu'il était neuf heures. J'ai quitté la cuisine il y a une minute. Vous avez parlé pendant trente secondes.... »

— Oui j'ai trop parlé Emilie Excusez moi. C'est bien la peine me dis je en dégustant le chocolat de la très ponctuelle Emilie, c'est bien la peine d'avoir écouté hier pendant deux longues heures le savant Directeur de l'observatoire me parler doctement de la relativité de l'espace et du temps, pour ne pas avoir compris tout à l'heure, devant l'apparition d'Emilie et de son chocolat — décidément trop bon pour moi — que je venais de faire l'expérience une fois de plus que la notion du temps est une chose exclusivement personnelle. Ce que la très sage Emilie avait appelé " une heure ", sans doute parce qu'elle s'ennuie très fort autour de ses casseroles, m'a paru à moi quelques minutes à peine parce que je me suis beaucoup moins ennuyé à consulter mes notes.

Que n'ai je relu plus tôt ce feuillet où j'avais transcrit fidèlement la première réponse à mon interwiew sur les fameuses théories d'Einstein ? « Le temps me dit l'éminent Directeur de l'Observatoire, mais il est d'une valeur essentiellement relative ! Il est propre à chaque individu, il varie suivant le lieu, les circonstances et les personnes. Ne dit on pas couramment : les temps sont durs, les temps sont changés ; de mon temps, disent les vieilles personnes ; le temps m'a paru bien long, disent les impatients.....

— Vous voulez faire allusion sans doute aux amoureux, M. le Directeur, quand ils ne sont pas exacts au rendez-vous. Ils disent alors : « Cette minute m'a paru un siècle ! »

— Parfaitement, mais par contre une après midi de tête à tête dans le parc leur fait dire au moment de la séparation : « Se quitter déjà ! comme les heures ont passé vite ! »

Et les femmes ne nous prouvent-elles pas journellement qu'elles savent du temps, suspendre le cours et réparer l'outrage !

— Si j'ai bien compris, M. le Directeur, c'est nous en somme qui, en meublant plus ou moins richement notre temps, arrivons à transformer ses dimensions apparentes ? Mais alors les théories d'Einstein ?

— Einstein n'a rien inventé et la relativité du temps est une bien vieille chose. Cependant il n'y a pas de fumée sans feu dit-on ; Alors il faut chercher le feu bien qu'il y ait beaucoup de fumée autour, qu'il soit difficile de pénétrer dans cette atmosphère qui suffoque un peu, qui aveugle, qui paralyse ..,

— Heureusement, M. le Directeur, que vous voulez bien me guider à travers cette fumée qui suffoque, qui paralyse, qui aveugle surtout. Si j'étais seul je le sens, je n'irais pas bien loin et je m'égarerais vite dans cette fumée sans apercevoir jamais le feu éblouissant et clair des fameuses théories d'Einstein.

— Des expériences déjà vieilles, dit sans m'écouter davantage M. le Directeur de l'observatoire.,,..

J.-L. TRUC

(à suivre).

Chronique Locale

SISTERON

Cercle Républicain. — L'assemblée générale a décidé d'offrir un grand bal aux membres du Cercle et à leurs invités. Cette soirée aura lieu le samedi soir, 11 courant, dans les salles du Cercle et du Café du Commerce. Les sociétaires devront donner l'adresse de leurs invités avant le 7 du mois courant à M. Bremond, membre du Cercle et président de la commission des fêtes. Quant aux familles le présent avis leur tient lieu d'invitation.

Sisteron-Vélo. — La société donnera sa fête annuelle le dimanche 12 février. A cette occasion deux matches de foot-ball auront lieu, les deux équipes du « Sisteron-Vélo » rencontreront les deux équipes du « Stade Gapençais ». Le soir un banquet réunira les membres actifs et honoraires Un grand bal sur invitation clôturera la fête.

Les membres actifs sont priés d'assister à la réunion de jeudi 9 février pour retirer leurs cartes de 1922.

Les membres actifs ou honoraires desireux de participer au banquet voudront bien se faire inscrire à cette réunion ou vendredi au plus tard chez MM. Donzion ou Pellegrin.

— Demain dimanche la 2me équipe du S. V rencontrera sur le terrain de l'U. S. Dignoise l'équipe correspondante de Valensole pour la finale du championnat des B-A, 2me série. Le même jour la première rencontrera à Digne en match amical la première équipe de l'U. S. Dignoise.

Nos Parlementaires.

Le Journal *Excelsior* dans son numéro du 29 janvier publie la photographie de notre éminent représentant à la Chambre M. Paul Reynaud, a qui un collaborateur de ce journal est allé demander un interwiew au sujet de sa proposition de loi tendant à limiter à une demi-heure, les discours des députés.

On sait que la Commission du règlement de la Chambre vient d'adopter, parmi un certain nombre de réformes proposées par M. P. Reynaud, celle de la limitation des discours au Parlement qui a pour but d'obtenir un meilleur rendement de travail. Cet interwiew est intéressant à connaître et ceux qui auront la bonne fortune de le lire se rendront exactement compte de la proposition de M. Reynaud.

—o—

Mi-Carême. — L'approche du carnaval parait vouloir susciter l'enthousiasme de la jeunesse sisteronnaise. Déjà dans les cafés, sur les promenades les jeunes gens en causent et se demandent si cette année le même entrain, la même gaîté, le même bon goût viendront présider aux fêtes de la mi-carême Pourquoi pas ? L'année dernière il a suffi d'une réunion préliminaire pour nommer une commission des fêtes et élaborer un programme. Les fêtes furent splendides, le bon goût y excella, le comique n'en fut point exclu ; la commision fit ses preuves et la jeunesse montra son talent. Il en sera de même cette année et il est temps que l'on pense à l'organisation de ces agappes vraiment sisteronnaises. Le comité peut faire appel à la bonne volonté de chacun : jeunes et demi-vieux se feront un plaisir de répondre à son appel.

Eldorado-Bal. — Demain dimanche grand bal masqué.

Bien que le temps n'ait pas été très favorable, souhaitons que demain soir à 8 h. 30 de nombreux masques se rendront à l'Eldorado.

Entrées habituelles.

=o=

Cinéma-Casino. — Ce soir au Casino, séance cinématographique, au programme :

I.— Sites pittoresques aux Illes Sandwich ; plein air.

II.— La Bonne Surprise ; comédie

III.— Jack, parfait gentleman ; comédie sentimentale en 5 parties.

IV.— Enlèvement de Ketty ; comique.

Dimanche à 2 heures précises matinée

Carnaval 1922 !

C'est dimanche 5 février à 9 heures du soir qu'aura lieu au Casino, un grand bal paré masqué, avec le concours d'un brillant orchestre.

Entrées : Messieurs : 2 francs, gratuite pour les dames et demoiselles dansantes.

Galeries : 1 franc

Une surprise est réservée au plus joli costume.

L'Avenir du Prolétariat.

Les cotisations pour l'année 1922 et celles en retard, seront reçues le dimanche 5 février, de 14 à 16 heures au bureau de la Caisse d'Epargne.

Avis. — Le fonds de commerce du CAFÉ DU COURS a été vendu à personne désignée dans l'acte.

Faire opposition, s'il y a lieu, dans la huitaine, au bureau du journal.

—o—

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10, Place de l'Horloge, 10

— reçoit tous les jours —

—o—

L'Imprimerie *La Laborieuse*, à Digne, va éditer un important guide touristique de la région « La Haute Provence Pittoresque, » dans lequel Sisteron tiendra sa bonne place. Vu l'important tirage de ce guide nous engageons ceux de nos lecteurs qui voudraient faire de la bonne publicité de s'adresser à *La Laborieuse*, à Digne, qui leur donnera tous renseignements.

ÉTAT-CIVIL

du 27 Janvier au 3 Février 1922

NAISSANCES

Néant

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre : David Collombon, propriétaire ; et Marie-Louise Delphine Daumas, s. p.

DÉCÈS

Alexandre Reynier de Montlaux, 83 ans, rue de Provence

Grégoire Ferdinand, 60 ans, à l'Hopital.

Louise Rosine Long, épouse Reymond, 56 ans rue Mercerie.

Avis aux Contribuables

Aux termes de l'art. 61 de la loi de finances de 1922 : « ne pourront faire l'objet d'un paiement en rentes les portions de contributions qui n'auront pas été acquittées dans un délai de deux mois après la date de l'exigibilité légale.

Toutefois les bénéficiaires de suspensions de paiements ou de sursis accordées dans les

© VILLE DE SISTERON

conditions prévues par les articles 15 de la loi du 31 décembre 1918, 19 de la loi du 25 juin 1920 et 3 de la loi du 7 mars 1921 pourront être admis à s'acquitter des portions de contributions visées par les dits sursis ou suspensions au moyen des titres de rentes dont ils justifieront être possesseurs dans le mois de la promulgation de la présente loi.»

Les contribuables qui n'ont pas encore acquitté de fractions de côtes échues depuis 2 mois ou plus sont donc déchus du droit d'acquitter les dites fractions en rentes.

Ceux qui sont encore redevables de termes échus depuis moins de 2 mois sont invités, s'ils le désirent, à s'acquitter en rentes, d'opérer leurs versements avant l'expiration de ce délai.

Ceux qui enfin bénéficient de sursis motivés par des pouvoirs devant la commission supérieure par des demandes de détaxe, ou par des réinvestissements de bénéfices sont invités à faire connaître dans le délai d'un mois au Trésorier général du département d'imposition les numéros des titres actuellement en leur possession avec lesquels ils comptent s'acquitter.

Cette notification dont il leur sera accusé réception par le Trésorier Général ne les empêche nullement de disposer des titres dont il s'agit notamment pour gager un prêt, mais aux termes de la loi les paiements ultérieurs en rentes ne pourront être effectués qu'au moyen des titres ainsi déclarés.

COIN DU POÈTE

Rimes de la semaine

Après un voyage épatant,
Sans réception officielle
Très satisfaite Zita, d'elle,
S'en retourne où son Charles attend.

Charlatan ! mais comme à Madère
Nous en avons plus d'un, malin
Qui s'occupant de nos affaires
Amène l'eau à son moulin.

Son Moulin ! Pour sûr qu'on y danse
Puisqu'il évita le poteau
Le meunier ; on en jase en France
Comme aux quatre points cardinaux,

Cardinaux ! sera-t-il leur vote
Approuvé par monts et par vaux
Et par les Françaises dévotes
Et par les étrangers dévots,

Les Veaux ! acclamons les sans borne
Ils nous bottent — c'est certain —
Pendant que leurs mères, l'œil morne
Regardent dérier les trains.

Les trains ! restent sans changement
Monsieur Le Trocquer les conserve
C'est pourquoi, s'il faut qu'on s'en serve
On doit faire son testament.

31 janvier 1922.

André TERRAT.

Connaissances Utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la Poudre Louis Legras, qui à obtenu la plus haute récompense a l'exposition universelle de 1900.

C'est en effet le meilleurr remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, la toux des bronchites chroniques, elle soulage instantanément, et elle guérie progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de fr. 9'5, (impôt compris) adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris.

Le *Provençal de Paris*, qui fut pendant neuf années consécutives, jusqu'à la guerre, l'ardent défenseur des intérêts économiques et des aspirations sociales et intellectuelles du Midi provençal, reprend sa publication hebdomadaire à partir du dimanche 29 janvier 1922, sous la direction de son fondateur Adrien Fribourg. — Bureaux, 15, faubourg Montmartre, Paris (IXme). Abonnement, 10 francs par an.

Huile d'Olive vierge garantie pure, le postal 10 litres : 58 fr.

Savon 72 o|o d'huile, le postal 10 kilos : 26 fr.

Franco gare contre remboursement, Maison FROIDEFON frères à Salon. Agents sérieux demandés partout.

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié en Droit,
Avocat-Avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

EXTRAIT
de jugement de divorce

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Sisteron, le quinze avril mil-neuf-cent-vingt-un enregistré, entre M. Chabaud Léonard, propriétaire demeurant et domicilié à Châteauneuf Miravail, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire, par décision du bureau de Sisteron en date du douze avril mil-neuf-cent-dix-huit ;

Et Madame Thérèsa Estellon épouse Léonard Chabaud, domiciliée de droit à Châteauneuf-Miravail, demeurant en fait a St-Vincent chez son père.

Il appert que le divorce d'entre les époux Chabaud-Estellon a été prononcé aux torts et griefs du mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, le trois février mil-neuf-cent-vingt-deux.

C. BONTOUX.

Chez Soi trav manu fac mont. jouet, bien payé Ecr S. Y. Labor, ORSAY, (S.-&-O).

Sans Quitter emploi pouvez gagner 75 frs par semaine, travaux faciles sérieux. Ecrire Maison **Rade**, 40, rue Garibaldi, Lyon.

BANQUE
CHABRAND ET P. CAILLAT
GAP
succursale :
Place du Tivoli, 1, SISTERON

CREDIT NATIONAL
BONS DE CAPITAUX 6% 500 FRS.
Remboursables au gré du porteur
soit 500 fr. 1r février 1924
soit 507 » 50 1r février 1927
soit 525 fr. 1r février 1932
Intérêts payables par moitié et d'avance les 5 août et 5 février de chaque année.
Prix d'émission : 497 francs.
Prix net de souscription : 482 frs.
Nets d'impôts presents ou futurs.

CABINET DENTAIRE
45, Bd Gassendi, DIGNE
F. VALOPIN
DENTISTE
des Lycées, des Chemins de Fer du Sud
Inspecteur Dentiste de l'école Normale
Consulte tous les samedis et jours de foire à Sisteron, maison Ferrand
et le
Dr VEILL
Maladie de la gorge, du nez, des oreilles et des dents

Edouard RAVOUX
NOUVEAUTÉS
-:- GRAND'PLACE - SISTERON -:-
MAISON DE CONFIANCE
Fondée en 1830
Vendant le meilleur Marché
à qualité égale

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de
M. Glaser *le reputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol,*
qui visite la région depuis de longues années,
Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.
En voici des preuves :
Parmi des milliers quelques personnes guéries nous autorisant à publier leur adresse.
M. GUIDETTI. rue Puy de Lôme, Maison Bernardin La Ciota (B-du-R.) hernie guérie.
M. GARNIER J.-A. quartier de la Banne, à Auriol (B-du R) Hernie volumineuse guérie.
M. NAVARRE J. chez Mme Sauran le Couperdon à Miramas (B-du-R) hernie guerie.
M. Armand Félix, quartier Rhunamp Orange, (Vaucluse) hernie double guerie.
M. Grailles Hillide à Tanneron par Haubeau (VAR) hernie guérie.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils,
Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.
à DIGNE, 11 février de midi à à h. Hôtel Boyer Mistre.
à **SISTERON**, 25 février de 8 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.
à VEYNES, dimanche 5 mars de 8 à 2 heures, Hôtel de la Gare.
NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
Grossesse. Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
Brochure FRANCO sur demande

Un cas intéressant !

Le cas de Mme Gonnet, 12, Rue Louis-Blanc, à Moulins, intéressera et rendra service à bien des personnes. Mme Gonnet nous disait en Janvier 1910 : « J'avais commencé à « souffrir de douleurs de reins qui avaient « augmenté me forçant à m'aliter. Le mal « se faisait aussi sentir dans les articulations. « Je ne savais que faire, ayant essayé en « vain bien des remèdes. J'ai pris des Pilules « Foster et m'en suis très bien trouvée. Un « traitement régulier m'a rétablie et mon « entourage qui m'avait vue si malade a été « surpris d'un pareil changement. »

Onze ans après !

Le 30 Mars 1921, Mme Gonnet nous a confirmé sa déclaration nous disant : « C'est « avec plaisir que je vous répète quel bien « m'ont fait les Pilules Foster, il y a « onze ans que je les ai employées et depuis « je n'ai pas souffert. »

C'est par des preuves authentiques, faciles à contrôler que les Pilules Foster ont acquis leur réputation dans les cas de maux de reins, douleurs, sciatique, rhumatisme, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, hydropisie et troubles urinaires. Les Pilules Foster ne contiennent aucune substance dangereuse. Elle peuvent être prises par les personnes les plus délicates, les femmes, les enfants, les vieillards.

Toutes pharmacies, la boîte : 4 fr. 40 ou franco 6 boîtes : 25 fr. 40. H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

A VENDRE
Sur Lotissement
TERRAIN en bordure de l'avenue de la gare (3e pont. Pour renseignements s'adresser à Me BUES notaire.

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE
Maroquinerie - Articles de fantaisie
PASCAL LIEUTIER
25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883

— Gros et Détail —

Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil

Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux Mélusines et Peluches

Transformation et Teinture pour Dames seulement

Succursales :

SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,

SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

LAVEZ, LAVEZ, LAVEZ

vos fosses nasales, matin et soir, avec le doigt mouillé et enduit de savon. Brossez au savon votre langue et vos dents. ***Sucez*** au moins, chaque jour, ***cinq Pastilles Dupeyroux*** et ***vous Eviterez toutes les Infections*** dont le nez et la bouche sont les portes d'entrée, depuis le banal rhume de cerveau, le vulgaire mal de gorge jusqu'à la pneumonie, le croup, la méningite cérébro-spinale, la grippe, la tuberculose. Les ***PASTILLES DUPEYROUX*** sont non seulement préventives mais curatives de la Toux, des Maux de Gorge, Laryngites, Enrouements, comme l'ont démontré les attestations suivantes : *M. Maurice PLANSON, 229, Cité Keller, à Audincourt (Doubs)* (Depuis 9 mois, oppression continuelle augmentant à certaines heures et aux changements de temps, guérie en deux mois. Attest. du 28 mars 1921). *M. Elie TOURNIAIRE, à Turriers (B.-Alpes)* (Rhume et Laryngite datant de quelques semaines, guéri en trois semaines. Attest. du 20 mars 1921). *Mme Vve PARISET, 26, Rue de la République, à Darney (Vosges)* (Toux quinteuse avec expectorations difficiles et douleurs thoraciques datant de quelques semaines, guérie en un mois environ. Attest. du 13 février 1920). *Mme Agnès BONVARLET, 26, Boulevard Gambetta, à Roubaix (Nord)* (Oppressions, picotements de la gorge depuis 4 mois, guéris en 2 mois. Att. du 9 février 1921). *Mme Alice BREZOU, Rue Denfert-Rochereau, à Decize (Nièvre)* (Laryngite très prononcée, picotements de la gorge, digestions difficiles, depuis 7 mois, guéris en 6 mois. Attest. du 9 fév. 1921). *M. Louis MORY, 24, Rue Normande, à Vanves (Seine)* (Etouffements, râles, toux, crachait et toussait beaucoup, depuis 6 ans, guéri en 6 mois. Attest. du 14 mars 1921). *M. Félix BOURGUET, à Fromelennes (Ardennes)* (Grippe avec douleurs dans la tête et les reins, guérie en 2 mois environ. Att. du 18 mars 1921). *M. Paul-Alfred AVOINE, au Hommet-d'Arthenay, par le Désert (Manche)* (Rhumes et grippes répétés, arrêtés en 3 ou 4 jours. Attest. du 31 mai 1921).

Les ***PASTILLES DUPEYROUX*** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sont expédiées franco à domicile contre 3 fr. en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine (Paris), qui envoie gratis et franco sur demande son ***Etude*** sur les ***Infections*** par les ***Voies Respiratoires*** et son ***Questionnaire*** pour ***Consultations gratuites*** par ***Correspondance.*** Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine (Paris), de 10 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels.** C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : **8 francs.** Franco : **9 fr. 30** — **La cure** complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco **32 francs.**

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à Sisteron chez Mme Suzanne Passard.; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12, des allées de Meilhan.
ACTUALITÉ.

BIJOUTERIE - HORLOGEPIE - ORFEVREPIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

PRIMEURS ET ÉPICERIE

Babaz Joseph

29, RUE DROITE, - SISTERON

Informe sa clientèle qu'il tient les marchandises ci-dessous :

Huile d'olive pure, Huile de table,
Huile comestible,
Graisses alimentaire et végétale,
Petit salé,
Saucisson à la médaille, extra,
Patés de foie gras,
Diverses pâtes alimentaires,
Olives noires,
Conserves assorties : thon, sardines, saumons,
Légumes secs : haricots, pois ronds pois décortiqués, lentilles,
Riz fleur, Riz Caroline,
Fromages : gruyère, l'Alpin, Hollande du pays, divers fromages
Confiture de tous fruits,
Desserts : noix, dattes, figues oranges, mandarines, bananes
Biscuterie assortie,
Bonbonnerie assortie.

Cycles - Automobiles - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels
HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTÉS

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE **Atelier de Mécanique** **Réparations en tous genres**

AGENCE Regionale des { Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT / Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT / Voiturettes E H P

En magasin : ***Stocks permanents de PNEUS et Chambres*** { TORRILHON vélo / DUNLOP moto / GOODRICH auto

BANDAGES PLEINS POUR POIDS LOURDS

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON